



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur juridique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



PLUS DE HUIT SALARIÉS SUR DIX À TEMPS COMPLET



Plus de huit salariés sur dix occupent un emploi à temps complet. Cette proportion est supérieure à celle affichée par le secteur et l'OMPL.



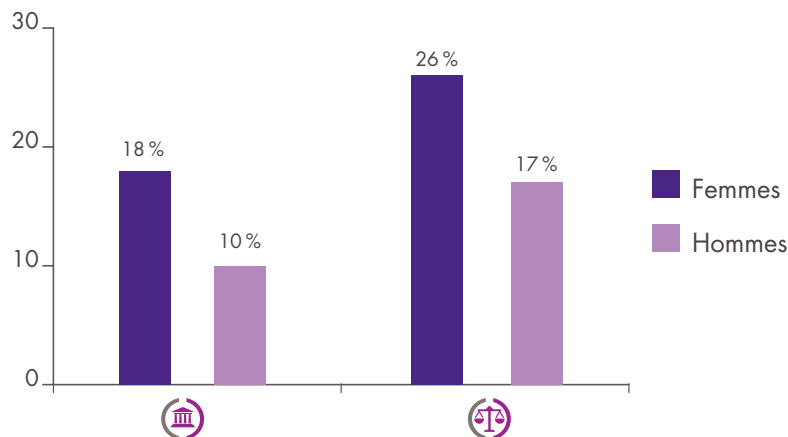
FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les emplois à temps partiel restent limités dans la branche. Cependant, ils concernent plus souvent les femmes, elles sont presque deux fois plus souvent dans cette situation.

Répartition des salariés par durée du temps travail en 2012

Temps de travail			Ompl
Temps complet	84 %	76 %	68 %
Temps partiel	16 %	24 %	32 %
Total	100 %	100 %	100 %

Répartition des salariés à temps partiel par genre



Dans la branche des études d'administrateurs et mandataires judiciaires, le taux d'hommes à temps partiel est en moyenne de 10 % et de 18 % pour les femmes.



PRÉSENCE INÉGALE DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel varie notablement en fonction des régions, entre 9 % et 27 %.

Quelle que soit la région, le taux de salariés à temps partiel de la branche n'est jamais supérieur à celui du secteur.

Taux de salariés à temps partiel par région

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	19 %	26 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	13 %	26 %
Auvergne, Rhône-Alpes	15 %	28 %
Bourgogne, Franche-Comté	14 %	30 %
Bretagne	14 %	26 %
Centre	20 %	24 %
Corse	19 %	28 %
DOM	9 %	20 %
Île-de-France	15 %	19 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	27 %	28 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	18 %	26 %
Normandie	13 %	26 %
Pays de la Loire	21 %	27 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16 %	29 %
Moyenne	17 %	24 %

Source : DADS 2012